

# U.D.I. Ville de Lyon

Conseil municipal, lundi 14 mars 2016

Rapport de la Chambre Régionale des  
Comptes – Villa Gillet

Intervention de Fabienne Levy

Voilà enfin l'objet tant attendu. Nous avons le rapport enfin en totalité sous les yeux et j'avoue qu'il ne laisse personne indifférent. C'est un rapport à charge, très à charge, mais qui n'est pas très étonnant pour tous ceux et toutes celles qui ont siégé depuis plus d'un mandat.

L'histoire de la Villa est une belle histoire autour d'un bel immeuble dans un parc plein de cerisiers. Cette Villa abritait des bureaux, une salle de spectacle avec pour vocation l'art contemporain et les initiatives en matière artistique. C'est un bel objet, créé sous Michel Noir, vous l'avez d'ailleurs rappelé.

Bien vite, ce lieu emblématique d'une culture où toutes les cultures se retrouvaient voulut faire évoluer ses objectifs et son directeur, séduisant intellectuel de haute volée, proposa aux élus de la Ville de Lyon d'entrer dans les conventions entre l'Etat et la Région. Nous étions dans les années 2002.

La Ville, à la recherche de tout ce qui pouvait, à l'époque, la mettre en avant, n'hésita pas à se ranger derrière cet homme aux idées novatrices. En plus, les Subsistances subsistaient bien doucement, et chacun s'accorda pour proposer à Guy Walter une double direction.

J'avertissais gentiment en ces temps éloigné, 2004, d'ailleurs avec mon Collègue Emmanuel Hamelin, le danger du mélange des genres et des budgets très peu conventionnels. Mais, déjà la Villa voguait vers son avenir, laissant la bride très lâche, comme d'ailleurs les

autres partenaires, à Guy Walter, la diva de la culture lyonnaise, homme au carnet d'adresses mieux achalandé qu'un ministre de la culture et au fond pourquoi pas ? C'est pour cette raison aussi, que je n'entrerai pas dans la cabale car au fond, Guy Walter a eu une facilité incroyable à monter des événements qui ont une sacrée gueule disent certains, et d'organiser des débats de très haute volée.

Mais voilà, je ne suis pas une critique littéraire, pas plus qu'une observatrice détachée. Je suis élue et, à ce titre, j'ai la responsabilité de constater les énormes dérives, les erreurs de gestion. J'ai aussi la responsabilité au nom de mon Groupe, à vous poser des questions et à faire des propositions.

Même si cette Association, et vous venez de nous le dire, est sous statut privé, elle est financée à 95 % par des collectivités et même si nous ne la finançons pas entièrement nous avons une responsabilité.

Le rapport est accablant. On pointe en vrac :

- La gouvernance où les membres sont peu nombreux (un Conseil d'administration, une Assemblée générale fantomatique),
- Une direction salariée prédominante, décisionnaire et une absence de contrat de travail à jour depuis 20 ans et qui plus est, des augmentations salariales importantes non décidées par les organes de l'association –où étions-nous ?-,
- et, très drôle, un directeur qui n'a pas de délégations formalisées comme la signature. En revanche il l'a. Il n'est donc pas responsable. Mais il est sûrement coupable de quelque chose,
- un financement public dispersé et peu coordonné,
- des comptes pas fiables,
- des charges et des frais professionnels trop importants,
- pas de comptes rendus financiers qui sont pourtant obligatoires, je suppose que ma Collègues Laurence Balas spécialiste des

finances reviendra sans doute beaucoup plus en détail sur ces points.

Il serait facile de ne se pencher que sur cette phrase si incroyable « la gouvernance s'est avérée défailante et les actes de gestions les plus importants sont réalisés par la direction salarié de l'association ». Au passage, on dirait un copié collée des subsistances !

Mais l'objectif de notre groupe aujourd'hui est autre. Au regard des réponses du Président de l'Association et des vôtres, Monsieur Gérard Collomb, je ne suis pas sûre que chacun ait pris conscience de la gravité de cette histoire qui entre dans une réalité qui n'a plus rien de romanesque.

Bien sur les activités de la Villa Gillet ont évolué depuis 2007, avec la création des Assises du roman, le festival Mode d'Emploi et ce fameux Wallis and Bridges, qui a fait exploser le budget. L'exception culturelle ne peut justifier ces dérives. A Lyon, nos décisions sur la Villa Gillet et les Subsistances sont regardées par tout le monde culturel lyonnais. Si en l'espèce, nous ne prenons que des décisions superficielles et légères, quel signe donnons-nous aux autres institutions culturelles ?

Oui, Monsieur Collomb, votre réponse qui tient sur une petite page du rapport est assez incroyable. Vous attaquez la Chambre sur l'idée qu'elle se mêle finalement sur ce qui ne la regarde pas concernant les subventions culturelles métropolitaines, et peut-être avez-vous raison. Vous précisez d'ailleurs que pour la Ville de Lyon, on mettra en place un suivi plus affiné. Et j'entends, Monsieur Képénékian ce que vous venez de dire concernant une convention cadre et peut-être une mobilisation des services avec un comité de suivi. Pourquoi pas ?

Mais peut-être pouvez-vous aussi accepter quelques suggestions de notre Groupe ? Je sais bien que passer d'un statut d'association à celui d'un EPCC fait beaucoup sourire le monde politique. Mais il permet de vrais objectifs et de vrais contrôles financiers.

Si vous voulez continuer sur le statut d'association comme ça a l'air d'être le cas, alors prévoyez des arrêts sur action. Dans un

souci de transparence, merci pour le comité de suivi, nous demandons qu'un élu représentant de chaque Groupe puisse participer au Conseil d'administration, au Bureau ou au comité de suivi, comme vous voulez, car il faut bien le dire, le fonctionnement quotidien de l'association a cruellement manqué de professionnalisme avec des procès-verbaux très insuffisants et des lacunes dans la formalisation des délégations de pouvoirs et une dérive des salaires et du budget.

Le problème central, c'est cette gouvernance. Le budget a plus que doublé en quelques années avec deux festivals formidables, nous le concevons tous, « Mode d'Emploi », 1,03 million, « Les Assises de Roman », 578 000 euros.

Le statut d'association fermée n'est donc plus adapté. On a vraiment le sentiment que c'est une association qui fonctionne entre amis dans laquelle le processus de décision est simple, rapide mais flou. Il faut que les règles de gouvernance figurent dans « le marbre » et y soient gravées.

J'ajoute que l'association devrait se doter d'un règlement intérieur, en complément des statuts et faire cesser la bi-direction par exemple.

Concernant le fonctionnement, je suis sûre que la nouvelle Région nous laissera seul sur ce point important revenant, si j'ai ouï dire, à ses fondamentaux à savoir, sur des subventions sur projet.

Alors nous, Ville de Lyon, comment valoriser notre contribution Monsieur Képénékian ? J'ai entendu que, oui, vous alliez demander et exigé un loyer. La convention de bail arrive à terme le 2 avril prochain. Et bien nous sommes tout à fait d'accord sur cette petite idée.

D'après le rapport d'ailleurs, et vous n'en parlez pas, les deux autres associations hébergées dans l'immeuble ne disposent d'aucunes autorisations expresse. Que comptez-vous faire là-dessus ?

Enfin, Monsieur Képénékian et Madame Picot qui êtes aux manettes de la politique culturelle commune entre Lyon et la Métropole, allez-

vous profiter de cette situation exceptionnelle pour nous dire enfin de quoi va être faite votre politique culturelle, même si les financements en l'espèce de la Villa Gillet, nous l'avons compris, ne sont pas ceux de la Région, voire de l'Etat ? Allez-vous définir enfin la mission culturelle de la Villa et des Subsistances ? Pourquoi continuer à accepter sans vergogne une politique culturelle exclusivement tamponnée Guy Walter, par exemple ?

Même si la Villa Gillet et les Subsistances sont un élément moteur de notre espace culturel, nous ne sommes pas dans la contestation politique, provincialiste et fallacieuse, voire réactionnaire. N'ayez crainte, ce ne sont pas mes mots mais les mots prononcés par un directeur à mon encontre en 2008 ! Cela m'avait beaucoup amusée mais surtout navrée. Nous sommes juste-là pour une meilleure justice dans une rigueur nécessaire parce que nous aimons notre ville et sa résonance en dehors de ses murs.

Alors nous demandons très clairement d'avoir des réponses à nos questions et très humblement, que vous puissiez prendre en compte nos demandes.

Je vous remercie.